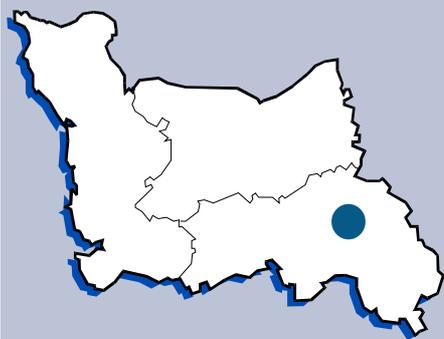


## Site d'Importance Communautaire Haute vallée de l'Orne et affluents



Orne

N° national : FR2500099

**Communes :** Almenêches - Argentan - Aunou-le-Faucon - Aunou-sur-Orne - Les Authieux-du-Puits - Avoine - Batilly - Belfonds - Boissei-la-Lande - Boucé - Brullemail - Carrouges - Le Cercueil - Chahains - Chailloué - Le Champ-de-la-Pierre - La Chapelle-près-Sées - Le Château-d'Almenêches - La Cochère - Commeaux - La Courbe - Ecouché - Faverolles - La Ferrière-Béchet - Ferrières-la-Verrerie - Fleuré - Fontenai-sur-Orne - Francheville - La Fresnaie-au-Sauvage - Gâpree - La Genèveiraie - Giel-Courteilles - Godisson - Goulet - Habloville - Joué-du-Bois - Joué-du-Plain - Juvigny-sur-Orne - La Lande-de-Goult - La Lande-de-Louge - Loucé - Louge-sur-Maire - Macé - Marcei - Marmouille - Médavy - Ménil-Jean - Le Ménil-Scelleur - Le Merlerault - Montabard - Montgaroult - Montmerrei - Montreuil-au-Houlme - Mortrée - Moulins-sur-Orne - Neuville-près-Sées - Nonant-le-Pin - Occagnes - Rânes - Ri - Sai - Saint-Brice-sous-Rânes - Saint-Christophe-le-Jajolet - Saint-Germain-le-Vieux - Saint-Hilaire-de-Briouze - Saint-Hilaire-la-Gérard - Saint-Léonard-des-Parcs - Saint-Loyer-des-Champs - Saint-Martin-des-Landes - Sainte-Marguerite-de-Carrouges - Saint-Martin-l'Aiguillon - Saint-Ouen-sur-Maire - Saint-Sauveur-de-Carrouges - Sainte-Marie-la-Robert - Sarceaux - Sées - Sentilly - Serans - Sévigny - Sevrai - Silly-en-Gouffern - Tanques - Tanville - Trémont - Urou-et-Crennes - Vieux-Pont - Vrigny - Les Yveteaux

**Superficie :** 20 614 ha

**Statuts des propriétés :**

- ▶ Privé
- ▶ Communal

**Patrimoine naturel remarquable**

espèces d'intérêt communautaire : 5  
autres espèces d'intérêt patrimonial : 2

**Partenaires pour la gestion du site**

- ▶ Propriétaires
- ▶ Commune et autres collectivités locales
- ▶ Parc Naturel Régional Normandie Maine
- ▶ Etat



L'Orne au Ménil-Jean

**C**e site est constitué de l'ensemble du réseau hydrographique de la haute vallée de l'Orne situé en amont de la ville de Putanges-Pont-Ecrepin, élargi aux marais de Grogny.

Globalement, le sous-sol de cet espace est constitué d'alluvions récentes de l'Orne, reposant sur une assise jurassique. Bordant directement la rivière dans son lit majeur, les secteurs amont et aval correspondent en majorité à des chapelets de prairies réservées essentiellement à la fauche et au pâturage avec une fauche tardive pour les secteurs les plus humides. Le marais de Grogny est situé à l'est du bourg de Sarceaux. Il offre une mosaïque de milieux à tendances générales alcalines et humides dont les stades d'évolution sont liés aux différentes utilisations des parcelles. Sur ce secteur, la proximité de la rivière, les faibles pentes et le climat pluvieux expliquent la présence de l'eau en toutes saisons. La nature alluvionnaire et tourbeuse du sol, ainsi que la présence de canaux de drainage, favorisent l'expression de cortèges végétaux remarquables.

Plus généralement, cette importante zone inondable contribue au maintien de la qualité des eaux notamment souterraines, indispensables pour l'alimentation en eau potable des populations.

### ▶ Intérêt européen ▶

Le site recèle dans son ensemble plusieurs habitats naturels reconnus d'intérêt européen, concernant des milieux parfois différents les uns des autres mais dont l'existence et le fonctionnement biologique est interdépendant : la rivière, les prairies maigres de fauche, les prairies tourbeuses à molinie et tourbières alcalines, les mégaphorbiaies eutrophes, les pelouses



Loutres - Eric Midoux-oncfs



La mulette épaisse - Cl. CPIE Collines Normandes

mésoxérophiles, les forêts alluviales et de pentes...

Le réseau hydrographique est le dénominateur commun de toutes les espèces d'intérêt européen et à haute valeur patrimoniale identifiées sur le haut bassin de l'Orne. En effet, la rivière est un lieu de vie pour :

- La **Loutre** (*Lutra lutra*) : découverte sur le Bassin de l'Orne pour la première fois en 2002, elle représente la seule population de l'espèce en Basse-Normandie comme dans tout le district hydrographique Seine Normandie.
- la **Mulette épaisse** (*Unio crassus*) : seuls 17 sites en France possèdent cette espèce qui présente encore plus de rareté que sa « cousine », la **Mulette Perlière** (*Margaritifera margaritifera*). L'intégration de cette population de l'Orne permettra de compenser ce déséquilibre et constituera le seul site du nord-ouest de la France pour cette espèce, particulièrement exigeante quant à la qualité des habitats aquatiques.
- L'**Ecrevisse à pieds blancs** (*Austropotamobius pallipes*) Compte tenu des menaces classiques qui interviennent en Basse-Normandie sur cette espèce, notamment la progression de l'aval vers l'amont des populations d'écrevisses exogènes, il convient de préserver les dernières stations encore présentes.
- La **Lamproie de Planer** (*Lampetra planeri*) et le **Chabot** (*Cottus gobio*). Ces deux espèces de poissons se trouvent dans l'ensemble des cours d'eau du haut Bassin de l'Orne, avec des effectifs importants par endroits. Un entretien modéré de la végétation des rives et l'incitation au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau permettrait d'optimiser la gestion de leurs habitats.
- L'**escargot** *Vertigo moulinsiana*. Ce minuscule mollusque gastéropode dont la coquille, courte et ventrue ne mesure que 2,5 mm de haut et 1,5 mm de large, est présent dans les friches et les prairies humides au sous-sol calcaire et dans les zones de marais. En France, seulement 9 sites

d'importance Communautaires ont été désignés pour cette espèce, la plupart situés sur le littoral atlantique. C'est dire l'intérêt patrimonial que représente sa découverte en Basse-Normandie, au bord de l'Houay. Des recherches plus approfondies devraient préciser son statut au sein de cette zone.

Deux espèces d'insectes d'importance communautaire ont également été recensées sur le site : le **lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*) qui constitue le plus grand coléoptère d'Europe et l'**écaille chinée** (*Callimorpha quadripunctata*), papillon nocturne désigné comme espèce prioritaire au sens de la directive.

### ➤ Orientations pour une conservation durable de la biodiversité sur le site ➤

#### ➤ Modalités de concertation

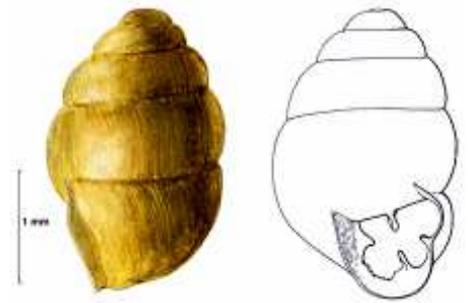
Un **comité de pilotage** mis en place par le Préfet de Département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site : la commune et ses groupements intéressés ainsi que les propriétaires et les usagers. Il aura pour mission de suivre l'élaboration d'un **document d'objectifs** chargé de définir les préconisations nécessaires à la préservation durable du site et d'en valider les orientations et les mesures de gestion. Celles-ci devront tenir compte des caractéristiques propres à l'espace concerné et des exigences écologiques des habitats et des espèces présents à préserver.

#### ➤ Quelles orientations de gestion ?

Sans anticiper cette phase de concertation à laquelle les propriétaires et les collectivités seront associés, des premières préconisations peuvent d'ores et déjà être suggérées.



Lamproie de Planer - Cl. CSP



Il s'agira notamment :

- De préserver l'intégrité physique des milieux aquatiques et associés,
- D'assurer l'entretien nécessaire des berges en évitant les opérations trop radicales susceptibles d'engendrer un état de stress pour les espèces aquatiques. Leur nettoyage raisonné permettra de conserver un ombrage significatif, qui aura un effet bénéfique vis-à-vis de l'échauffement des eaux pendant la période estivale. De même, la présence de racines d'arbres constitue un refuge pour les larves d'écrevisses,
- D'aménager le long de la rivière des points d'abreuvement pour le bétail et empêcher sa divagation dans le lit mineur par des clôtures, ceci afin d'éviter la dégradation par asphyxie des habitats aquatiques,
- De préconiser le nettoyage et l'entretien régulier de la rivière afin de préserver la variété des habitats aquatiques (substrats caillouteux ouverts),
- De préserver la qualité physico-chimique des eaux par la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement (maintien d'un élevage extensif, limitation maximale des épandages, mise en place de dispositifs de rétention et de filtration des polluants, conservation du maillage bocager...) Le recours à des mesures incitatives, tels les contrats agri-environnementaux et les contrats Natura2000, pourrait permettre d'atteindre une partie de l'objectif recherché,
- La mise aux normes progressive des bâtiments d'élevage, l'instauration en cours dans les exploitations de plans d'épandage et l'application du programme d'actions zone vulnérable contribueront au maintien, voire à l'amélioration de la qualité des eaux,
- Informer et sensibiliser le public.

## Sources/ Bibliographie

BOUCHARDY C., 2005. La Loutre dans le bassin Seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Catiche Productions.

BOUCHARDY C. & BOULADE Y., 2002. Etude sur la Loutre dans le bassin Seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Catiche Productions.

BROSSE X., CPIE des Collines normandes, 2004. La Loutre d'Europe sur la moyenne vallée de l'Orne. Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Fondation Nature & Découvertes.

BROSSE X., Maison de la Rivière et du Paysage, 2002. La Loutre d'Europe sur le bassin versant de l'Orne. Répartition, habitat et perspectives. DIREN Basse-Normandie.

COCHARD P.-O., HESNARD O., LECAPLAIN B., MAZURIER M., PHILIPPEAU A., 2006. Le genre *Vertigo* (O.F. Müller, 1773) en Normandie, premier état des connaissances. Bulletin de la Malacologie Continentale Française, MalaCo n°2 (2006), pp. 34-38.

COCHET G. et al., 2002. Nouvelles données sur la répartition de deux espèces de moules d'eaux douces – *Margaritifera margaritifera* et *Unio crassus* – dans les fonds siliceux de la Rouvre, de l'Udon et de l'Orne. Maison de la Rivière et du Paysage, DIREN Basse-Normandie. In Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, pp. 55-67.

Conseil Supérieur de la Pêche, 2005. Suivi des indices de présence de la Loutre sur l'Orne amont. CSP, Brigade 61.

Conservatoire Botanique National de Brest, déc. 2005. Note vis-à-vis des problèmes rencontrés lors de la validation cartographique du site Natura 2000 «Haute Vallée de l'Orne». DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Marais de Grogny. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Prairies humides en amont d'Argentan. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Méandres de La Courbe et du Mesnil-Glaise. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. La Maire et ses affluents. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2001. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Vallée de l'Orne. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1999. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Prairies humides en aval d'Argentan. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1999. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Prairies humides autour d'Argentan. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1999. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Coteau et carrières des Sablonnettes. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1998. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Carrière de Belle Eau. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1997. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Carrières autour de Joué-du-Plain. DIREN Basse-Normandie.

Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, décembre 2003. Atlas des écrevisses de Basse-Normandie. DIREN Basse-Normandie, CSP, CATER.

Muséum National d'Histoire Naturelle, 2005. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7 – Espèces animales. Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, La Documentation Française.